

Notice de prestation relative à l'enquête standardisée auprès de diplômé·e·s (E-D)

Contenus et orientation

Les enquêtes standardisées auprès de diplômé·e·s (E-D) ont pour but de fournir aux établissements scolaires une large base de données sur des aspects spécifiques en lien avec la qualité de l'école, ainsi que sur le parcours professionnel de leurs ancien·ne·s élèves. Les résultats ainsi obtenus permettent aux écoles d'établir un état des lieux de leur situation dans le cadre de leur gestion de la qualité, mais également de rendre compte de leur activité vis-à-vis de tiers. La réalisation simultanée d'une enquête dans toute la Suisse permet de constituer des bases de données comparatives, grâce à laquelle chaque école peut évaluer les résultats obtenus en fonction de ses propres directives, et en comparaison avec d'autres écoles du même type. Pour ces enquêtes, quatre types d'école sont différenciés, à savoir: 1) gymnases (écoles de maturité), 2) écoles de maturité professionnelle, 3) écoles de culture générale, 4) écoles de commerce et écoles d'informatique.

L'enquête E-D porte sur le parcours effectué depuis l'obtention du diplôme jusqu'à ce jour ainsi que sur une évaluation a posteriori de la qualité de la formation reçue. Le questionnaire de base aborde les thématiques suivantes :

Parcours	Degré de satisfaction	Niveau atteint à la fin de la formation
Activité actuelle • Discipline étudiée, secteur d'activité professionnelle • Date de début de l'activité actuelle • Raisons ayant motivé le choix de l'activité	Degré de satisfaction par rapport à la formation suivie à l'école	Évaluation personnelle des compétences transversales • Compétences personnelles • Compétences sociales • Compétences méthodologiques • Compétences en informatique
Phase entre la fin de l'école et le début de l'activité actuelle • Type d'activité • Raisons expliquant la phase intermédiaire	Préparation aux études / à la profession • du point de vue des disciplines • en rapport avec le travail personnel • du point de vue du développement personnel	Contribution de l'école au développement des compétences transversales et à l'éducation à la citoyenneté
Changement / interruption de formation • Raisons expliquant le changement / l'interruption de la formation	Orientation professionnelle	Évaluation personnelle du niveau de formation atteint dans les différentes disciplines

Illustration 1: Domaines thématiques retenus pour l'enquête auprès de diplômé·e·s

En outre, les données sociodémographiques des participant·e·s sont collectées (telles que l'âge, le sexe et la langue maternelle).

Modules à choix

En plus des domaines thématiques indiqués ci-dessus, les modules facultatifs suivants peuvent être ajoutés au questionnaire de base :

- **Transformation numérique:** ce module permet d'évaluer l'utilisation et l'efficacité des méthodes d'enseignement numérique utilisées.
- **Autonomie et implication dans l'apprentissage:** ce module permet d'évaluer les degrés d'autonomie et d'implication personnelle des élèves dans le processus d'apprentissage.
- **Importance des compétences acquises:** ce module permet d'évaluer l'importance des compétences acquises d'un point de vue technique, méthodologique, social et personnel pour la formation ou l'activité professionnelle actuelle.
- **Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC):** ce module permet d'évaluer le degré de soutien dont ont bénéficié les élèves dans leur choix d'études et de profession.

Design et méthodologie

L'E-D donne la parole aux ancien·ne·s élèves d'une école deux ans après l'obtention de leur diplôme. L'enquête a lieu en automne, entre le mois de septembre et le mois de novembre. L'illustration 2 montre le calendrier détaillé.

L'enquête se présente sous la forme d'un questionnaire en ligne. Le ZEM CES envoie une lettre à tous les participant·e·s qui indique les modalités de l'enquête et donne un lien personnel pour accéder au questionnaire.

La majorité du questionnaire se compose de questions fermées (c.-à-d. des questions avec des réponses prédéfinies). On calcule ensuite des valeurs moyennes et des répartitions.

Rapports

Chaque établissement scolaire reçoit un rapport par type d'école, qui comprend :

- les résultats obtenus pour l'école en question
- les résultats agrégés de toutes les écoles du même type participant à l'enquête
- les résultats agrégés de toutes les écoles du même type participant à l'enquête et sises dans le même canton (à partir de cinq établissements scolaires).

Ces rapports permettent aux établissements scolaires d'établir des comparaisons directes entre leurs propres résultats et ceux des groupes de comparaison correspondants. Les résultats sont présentés sous la forme de graphiques et de tableaux.

Lorsque l'enquête a été demandée par le canton et qu'au moins cinq écoles du même type sises dans ce canton y ont pris part, les résultats font également l'objet d'un rapport cantonal (un rapport par type d'école). Le rapport cantonal comporte les résultats agrégés de toutes les écoles du même type sises dans le canton en question et ayant pris part à l'enquête, de même que les résultats obtenus à l'échelon national dans les écoles du même type.

Tant le rapport d'établissement que le rapport cantonal comprennent les parties suivantes :

Rapport de base

- Annexe A: résultats concernant l'auto-évaluation du niveau de formation par matière
- Annexe B: description détaillée de la méthodologie appliquée
- Annexe C: analyses complémentaires (hommes/femmes, options spécifiques, orientation professionnelle des écoles de maturité professionnelle, domaines professionnels des ECG)

Protection et utilisation des données

Le logiciel et l'infrastructure informatique employés sont dotés des dernières mesures de sécurité actuellement disponibles.

Une fois l'enquête terminée, les données collectées sont anonymisées, c'est-à-dire que l'on supprime le nom, le prénom, l'adresse et – lorsqu'il y en a une – l'adresse électronique de chaque participant·e, de sorte qu'il devient impossible d'établir des liens avec les différentes personnes ayant pris part à l'enquête. Lorsque l'on a obtenu moins de huit réponses pour une question, les résultats ne sont pas, pour des raisons de protection des données, inclus dans la présentation des données. Pour les évaluations des disciplines, la valeur seuil est exceptionnellement fixée à cinq réponses.

Offre pour des analyses ultérieures approfondies et une consolidation qualitative des résultats

Afin de permettre aux écoles de tirer un profit maximal des enquêtes standardisées auprès de diplômé·e·s, le ZEM CES offre un soutien sur mesure pour des analyses ultérieures et/ou pour la consolidation des résultats sélectionnés par le biais d'enquêtes qualitatives.

Informations et contact: Elena Cagide, elena.cagide@zemces.ch

Déroulement de l'enquête standardisée auprès de diplômé·e·s

	Calendrier	Canton, office	École	ZEM CES
A	Jusqu'à -10 mois (avant la phase de réalisation)			Envoi de courrier d'information sur les enquêtes à venir aux cantons Annexe : • Notice relative aux E-D
B	Jusqu'à -8 mois	Inscription des écoles auprès du ZEM CES par le canton : • Périodes de disponibilité pour la phase de réalisation		
C	Jusqu'à -8 mois	Informations aux écoles sur l'enquête prévue et annonce de la prise de contact par le ZEM CES		
D	Jusqu'à -7 mois	Signature du contrat		Signature du contrat
E	Jusqu'à -6 mois		L'école et le ZEM CES prennent contact, l'école indique au ZEM CES qui sera la personne de contact pour l'enquête.	L'école et le ZEM CES prennent contact. Envoi de courrier d'information aux écoles, annexes : • Notice relative aux E-D • Organisation de l'enquête
F	Jusqu'à -4 mois		- Données sur les diplômé·e·s participant à l'enquête - Choix du mode d'expédition pour les identifiants (courrier postal ou électronique) - Év. adaptations du courrier de prise de contact spécifiques à l'école	- Élaboration des listes de participant·e·s - Vérification des adresses
G	-1 mois			Envoi des identifiants
H	0		Réalisation de l'enquête	Réalisation de l'enquête
I	Jusqu'à 1 mois après			Analyse des données
J	Jusqu'à 4 mois après			Élaboration des rapports
K	Jusqu'à 5 mois après			Envoi des rapports aux écoles et aux cantons
L	À partir de 5 mois après		Communication des résultats au corps enseignant. Analyse du rapport, planification des mesures à prendre.	
M				Demande d'appréciation quant au déroulement de l'enquête aux écoles et aux cantons
N		Interprétation finale de l'enquête standardisée entre les services des administrations cantonales et les établissements scolaires (discussion des contrats de prestation, etc.)		

Illustration 2: Déroulement de l'enquête standardisée auprès de diplômé·e·s